

# Thème 5

## Logement

### Guide accompagnateur de la capsule vidéo

#### POUR QUI?

Ce guide s'adresse particulièrement aux intervenants des équipes de soutien dans la communauté (SIV et SIM) en santé mentale. Il peut également être pertinent pour toute personne intéressée par le thème du rétablissement et qui souhaite entamer une réflexion.

#### POURQUOI?

Ce guide est un outil de supervision clinique et de réflexion. Suite au visionnement de la capsule vidéo, il sert à ouvrir la discussion et susciter la réflexion sur le processus de rétablissement personnel et sur les éléments clés qui y participent. Il sert également à soutenir une pratique réflexive sur le type d'intervention permettant de mieux soutenir le rétablissement de toute personne.

#### ÉTAPE PRÉALABLE À LA DISCUSSION

Nous vous invitons à visionner la capsule vidéo sur le thème du logement :

<https://www.youtube.com/watch?v=z0XHKFvrPxM>

Consultez également nos autres capsules vidéo sur notre site web, dans la section rediffusion.

#### QUESTIONS POUR RÉFLEXION ET DISCUSSION

Les questions qui suivent servent à nourrir la réflexion et orienter les discussions sur l'importance pour les personnes souffrant de problèmes de santé mentale de: (1) avoir accès à un logement décent et de son choix et, (2) bénéficier d'un service de soutien et de suivi dans la communauté.

La liste n'est pas exhaustive, mais sert comme point de départ aux échanges.

##### Suivi et mesures de soutien au logement

- Dans les priorités de l'équipe d'intervention, quelle place occupe le logement, la prévention de situations d'urgence en logement, la recherche de logement autonome, etc.? Est-ce que la préoccupation pour le logement devrait être plus importante?
- Comment percevez-vous le rôle que vous avez à jouer comme intervenant dans l'accompagnement à la recherche de logement pour la personne souffrant d'un problème de santé mentale, ainsi que dans le soutien à apporter concrètement pour maintenir cette personne en logement?
- De quelle manière l'équipe d'intervention peut-elle orienter sa pratique vers une approche plus préventive de suivi dans la communauté, plutôt que de gérer des situations de crise ?
- Est-ce que ces pratiques d'intervention recommandées par les évidences scientifiques font partie de vos pratiques habituelles?
  - Discuter de divulgation de sa condition de santé avec la personne, des avantages et des inconvénients
  - Accroître l'aide au ménage, à l'alimentation et au budget via des ressources de la communauté, dans une vision d'autonomie et d'insertion sociale
  - Soutenir les liens avec le propriétaire et le voisinage et être attentif à leurs préoccupations

- Être visible et accessible à la communauté entourant l'utilisateur (préposés d'épicerie, pharmacie, buanderie, concierge de l'édifice, etc.) afin de favoriser les contacts et les partenariats qui pourraient permettre d'intervenir avant la détérioration de la situation, lorsque ces personnes remarquent un changement chez l'utilisateur
- Expliquer à la personne ses droits, mais aussi ses obligations en tant que locataire

### **Partenariat et collaboration avec les propriétaires, le voisinage et autres ressources de la communauté**

- De quelle manière, en tant qu'intervenant, est-ce possible de créer une meilleure collaboration entre le locataire et le propriétaire dans le respect des rôles, responsabilités et droits de chacun et ainsi mieux soutenir le duo locataire-propriétaire?
- Quels sont les éléments qui vous apparaissent des obstacles à la collaboration entre le locataire, le propriétaire, l'intervenant et autres acteurs/ressources de la communauté?
- Comment tenir compte des relations multiples entre tous les acteurs impliqués (locataire, propriétaire, réseau social, voisinage, pairs-aidants, intervenants, autres organisations) dans la recherche de solutions avantageuses pour tous?
- Quels sont les rôles et les responsabilités de chacune des parties (locataire, propriétaire, intervenants, pairs-aidants, Régie du logement du Québec, voisinage, réseau social, etc.) pour faire en sorte d'obtenir une collaboration harmonieuse?
- Avez-vous recours à d'autres ressources ou partenaires pour soutenir cette collaboration? Existe-t-il une table de concertation dans votre secteur et y êtes-vous impliqué? Quels sont vos bons coups à ce niveau?
- De quelle manière pouvez-vous vous inspirer de modèles et projets existants afin d'améliorer ce partenariat (ex. Service Toit d'abord-Diogène, Projet V'la-Maison St-Dominique, Clé en main-Pech Québec)?

### **Accessibilité et financement à un logement autonome**

- Quel type d'habitation avez-vous tendance à privilégier (hébergement spécialisé, logement social, coopérative, logement privé)? Sur quels critères basez-vous ce choix?
- Comment vous assurez-vous d'un accès à un logement autonome en mixité sociale (sans favoriser les « ghettos » de personnes atteintes de maladie mentale) dans vos liens privilégiés avec des propriétaires ou dans vos recherches de logement?
- Connaissez-vous bien les outils et les programmes dont vous disposez pour améliorer l'accès à un logement décent à un prix abordable, pour la personne souffrant d'un problème de santé mentale (ex, Programme de supplément au loyer – PSL, programme HLM, Coopérative d'habitation, liens privilégiés avec propriétaire, etc.)? Comment les utiliser de manière optimale?
- Est-ce que vous informez systématiquement les personnes souffrant de problèmes de santé mentale de l'existence de ces programmes?
- Jusqu'où êtes-vous prêt à laisser la personne en recherche de logement effectuer ses propres choix? Par exemple, seriez-vous prêt à accompagner un usager à faire une cessation de bail pour un logement moins dispendieux? Est-ce que vous prenez du temps avec les personnes pour découvrir et choisir un bon environnement dans la recherche du logement?

## Enjeux de stigmatisation

- Avez-vous des hésitations ou des appréhensions quant à la capacité de la personne souffrant de problèmes de santé mentale d'habiter dans un logement autonome? Si oui, quelles sont-elles et pourquoi?
- Si vous étiez propriétaire d'un immeuble à revenu, accepteriez-vous de signer un bail avec un usager?
- Quels sont les stratégies et outils de sensibilisation dont vous disposez pour contrer la stigmatisation et la discrimination (faire tomber les préjugés et incompréhensions) envers les locataires souffrant de problèmes de santé mentale, (ex., rencontres d'information et personnes ressources à disposition pour répondre aux questions, récits d'expériences positives, intégration de pairs-aidants, etc.)? Dans quelle mesure les utilisez-vous?
  - Dans le cadre du projet Chez Soi, l'intégration de pairs aidants aux équipes cliniques a contribué à développer et adopter un vocabulaire moins stigmatisant, ainsi qu'à rester centrés sur la personne et ses désirs.
- Comment pouvez-vous protéger la vie privée des personnes souffrant de problèmes de santé mentale et sauvegarder la confidentialité de certaines informations sans pour autant nuire à l'aide possible?

Site Web du CÉRRIS : [www.cerrisweb.com](http://www.cerrisweb.com)

Pour en savoir plus sur les meilleures pratiques, consultez le dossier Logement :

<http://www.iusmm.ca/le-cerris/meilleures-pratiques/logement.html>

Aussi, consultez le dossier Rétablissement personnel et Services axés vers le rétablissement :

<http://www.iusmm.ca/le-cerris/meilleures-pratiques/retablissement.html>

<http://www.iusmm.ca/le-cerris/meilleures-pratiques/services-axes-retablissement.html>

Rappel des mesures 2 et 3 du Plan d'action en santé mentale 2015-2020 du MSSS du Québec

[http://www.iusmm.ca/documents/C%C3%89RRIS/2016\\_08\\_23\\_Logement\\_mesuresPASM.pdf](http://www.iusmm.ca/documents/C%C3%89RRIS/2016_08_23_Logement_mesuresPASM.pdf)

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2015/15-914-04W.pdf>